

# SHAREHOLDER FOR GOOD

Découvrez les nouveaux visages  
des fondations actionnaires françaises

*Une soirée de rencontres inédites avec des entrepreneurs pionniers,  
autour de la communauté européenne De Facto*

**Jeudi 7 novembre, 16h - 20h30**

Suivie d'un cocktail /// Accueil à partir de 15h30

Maif Social Club, 37 rue de Turenne, 75003, Paris (Métro Saint Paul, Chemin Vert, Bréguet-Sabin)

*Un évènement sur invitation, réservé en priorité aux dirigeants, investisseurs,  
family offices, avocats et experts des fondations.*

## Une rencontre organisée par Prophil

Prophil est un Think & Do Tank indépendant spécialiste des nouveaux modèles économiques et de gouvernance au service du bien commun.

En 2015, Prophil a publié la première étude européenne consacrée aux fondations actionnaires. Dans son sillage, des conférences, des rencontres avec des entrepreneurs visionnaires, des voyages d'étude au Danemark et en Suisse, ainsi qu'une importante action de plaidoyer (dans le cadre de la loi PACTE), ont permis de faire émerger ce modèle de gouvernance et de transmission des entreprises, à l'aune des modèles européens.

[www.prophil.eu](http://www.prophil.eu)

## De Facto : une dynamique européenne

Lancée à l'initiative de Prophil, De Facto est la première dynamique européenne en faveur des fondations actionnaires.

De Facto rassemble des entrepreneurs pionniers français, qui transmettent tout ou partie de leur entreprise à une fondation actionnaire, quel qu'en soit le statut.

Dans une dynamique européenne, De Facto s'inspire des pays les plus emblématiques (Danemark, Suisse, Allemagne) et réunit un réseau de correspondants experts.

[www.defacto-network.eu](http://www.defacto-network.eu)

# PROGRAMME

**15h30** Accueil des participants

## **16h Plénière d'introduction**

Introduction poétique avec la Cour des Contes, suivie des témoignages des entrepreneurs de la communauté De Facto.

**17h15 Première session d'ateliers**

### **1 La fondation actionnaire : un outil au service de la transmission des entreprises familiales**

Avec Bruno Peyrols, président-fondateur de Bureau Vallée et Jean-Pascal Archimbaud, PDG du Groupe Archimbaud.

- La fondation actionnaire permet-elle de protéger les valeurs fondatrices sur le long terme ?
- Permet-elle une transmission sereine de l'entreprise familiale ? À quelles conditions ?
- Quels rôles les ayant-droits, et les enfants en particulier, peuvent-ils jouer ?

### **2 Zoom sectoriel : la fondation actionnaire, un modèle pour protéger la filière bio française ?**

Avec Manuel Brunet, co-dirigeant d'Arcadie et Bruno Anquetil, président du Pain de Belledonne, Co-fondateurs du Fonds Bio Perennis, fonds multi-actionnaire.

- Dans un secteur en forte croissance et concurrentiel, comment préserver son ADN et ses valeurs fondatrices ?
- Comment financer durablement le développement de la filière bio française ? Les phénomènes de concentration sont-ils une fatalité ?
- Un fonds de dotation multi-actionnaire pour pérenniser la filière bio : une utopie ? non, une réalité !

### **3 Shareholder foundations and start-ups (Workshop in English)**

Avec Armin Steuernagel, fondateur du Purpose Network, qui encourage la création de modèles de gouvernance alternatifs pour les start-up en forte croissance. Leur réseau se compose d'une fondation actionnaire (Purpose Foundation) et d'un fonds d'investissement à impact.

- Start-up en croissance : comment mettre en place un modèle de gouvernance efficient ?
- Face aux levées de fonds successives : comment préserver la mission fondatrice ?
- Une fondation au capital d'une start-up : frein ou avantage compétitif pour les futurs investisseurs ?

**18h15 Pause**

**18h30 Deuxième session d'ateliers**

### **1 Quelles responsabilités économiques pour la fondation actionnaire ?**

Avec Cyrille Vu, Président de Seabird et du fonds de dotation actionnaire SeaBird Impact, Alexandre Dhuiege, directeur général délégué du groupe Naos, détenu à 95 % par la Jean-Noël Thorel Foundation et Xavier Delsol, Associé Delsol Avocats.

- La fondation, un actionnaire comme les autres ?
- Comment déterminer le périmètre de responsabilité économique d'une fondation actionnaire ?
- Comment s'articulent mission économique et mission philanthropique ?

### **2 Zoom sectoriel : La fondation actionnaire, un modèle d'avenir pour les médias ?**

Avec Marie-Hélène Smiejan-Wanneroy, directrice générale de Mediapart, Florence Guémy, directrice générale du groupe Bayard

- Indépendance de la presse : la fondation actionnaire est-elle une voie salvatrice ?
- Quelle place pour les fondateurs, rédacteurs/journalistes et lecteurs au sein des organes de gouvernance ?
- La fondation actionnaire ouvre-t-elle la voie à de nouveaux modèles économiques pour les médias ?

### **3 La fondation actionnaire, un modèle de gouvernance pour les structures de l'ESS ?**

Avec André Dupon, président de Vitamine T, Frédéric Bardeau, président de Simplon et Alexis Nollet, co-fondateur d'Alteria, fonds de dotation actionnaire d'Ulteria Sarah Huisman-Coridian, directrice générale d'Equanity

- La fondation actionnaire : un modèle de gouvernance cohérent avec les principes de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Comment protéger ses valeurs et démultiplier son impact social grâce à la fondation actionnaire ?
- Quelle stratégie de collecte de fonds adopter ?

**19h40 Plénière de clôture**

### **La fondation actionnaire : un nouveau modèle de capitalisme européen de long terme**

Avec les correspondants de la communauté De Facto

- Danemark : Pierre-Yves Jullien, vice-président de la chambre de commerce franco-danoise, un an après la signature du pacte franco-danois de coopération sur les fondations actionnaires
- Suisse : Delphine Bottge, avocate spécialiste des fondations actionnaires en Suisse.
- Allemagne : Armin Steuernagel, co-fondateur de la Purpose Foundation.

Et le témoignage de Claude Gruffat, député européen

Cocktail

Visite de l'exposition « Causes Toujours » du Maif Social Club